



vente de mon véhicule sans mon consentement et sans ma signature

Par **andevariah34**, le **19/05/2012** à **09:33**

Il y a un peu plus d'un an de cela, une tierce personne dépose ma voiture au garage. Mon objectif était de savoir ce qu'elle avait sachant que le contrôle technique était OK mais qu'elle tirée sur la gauche. Ce garagiste, ne m'a jamais contacté, ne m'a jamais tenu informé du problème, des transactions ou travaux effectués sur mon véhicule. (aucuns documents signés de ma part, rien) Durant un an par le biais de cette tierce personne, ce garagiste m'a prêté une voiture en m'indiquant que mon opel était "morte" et qu'en échange j'obtiendrais une 207 PEUGEOT diesel (c'était un arrangement entre eux ???...)

Et depuis deux semaines, le garagiste en question m'oblige à lui rendre son véhicule le plus rapidement possible ?!

Je me déplace avec une amie afin de comprendre ce qu'il se passe et pourquoi se retourner de situation si soudain ?

Rdv le 14/05/2012 : je suis totalement anéantie ! J'apprends par le garagiste qu'il a vendu mon véhicule ??? qu'il s'est toujours arrangé avec la tierce personne, qu'ils ont convenu ensemble de vendre mon véhicule pour acquérir une 206.... Je lui indique que je suis la seule propriétaire comme indiqué sur la carte grise, que c'est ma voiture et qu'en aucuns cas je n'étais informé de sa part ni de ses intentions ou transactions et le plus grave c'est que je n'ai jamais signée de certificat de vente avec ce concessionnaire...

Je ressort de cette entretien totalement écoeurée et dépouillée, je lui rend sa voiture et repars à pied....

Rdv du 18/05/2012 : Ce concessionnaire m'indique que mon véhicule est en "dépôt casse" ??? et qu'il me propose une 206 peugeot d'une valeur équivalente à mon opel ?! N'ayant pas de voiture j'accepte. Mais m'informe auprès de la préfecture : mon véhicule a été vendu le 05/05/2011 par ce garage ?!

Je n'y arrive plus seule face à cette escroquerie. Je ne sais plus comment faire ? Aidez-moi je vous en supplie... Je vais lui envoyer un courrier recommandé AR, en relatant tous les faits et en le sommant de me rendre ma voiture dans un délai de 7 jours, que le papier signé pour une 206 est caduc car il a vendu ma voiture le 05/05/2011 sans mon accord, sans quoi je porte plainte, ouvre une enquête et demande dédommagement. Je souhaite connaître mes droits et me sens totalement dépouillée et déstabilisée. Je suis victime d'un escroc... Je n'ai plus de moyen de locomotion et je l'apprends verbalement 1 an et 10 jrs après. Comment me défendre sachant que je n'ai aucuns documents ? Je n'ai rien du tout. Merci